



Programme Formation

Création d'un verger diversifié en AB

Le mardi 5 et le mercredi 6 mars 2024 de 9h à 17h

Au CIVAM Béarn à Pau le 06/03 et
au GAEC Piétométi à Ogeu-les-bains le 07/03

Repas à prévoir

OBJECTIF

- Connaître les conditions d'implantation d'un verger en diversification
- Bien choisir les variétés et les porte-greffes à planter
- Connaître les étapes pour entretenir son verger en AB

CONTENU

Durée : 14 heures – 2jours

Mardi 5 mars 2024

Présentation et partie théorique (7h) :

- Accueil (tour de table) identification des besoins et attentes des stagiaires
- Principes de base de l'arboriculture AB
- Choix de la parcelle de bio-diversification et préparation du sol
- Préparation de l'écosystème de la parcelle (engrais vert et fertilisation, topographie et plantation, densité, porte-greffe, forme fruitière)
- Choix du matériel végétal et du système de verger en fonction des conditions du milieu (adaptation au changement climatique et à la disponibilité en eau)

Mercredi 6 mars 2024

Suite de la partie théorique et questions (3h30)

- Choix du matériel arboricole
- Programme Sanitaire de base (entretien de la plantation, entretien du sol et de sa fertilité)

Mise en pratique et temps réflexif (3h30)

- Comprendre les choix techniques de l'agriculteur accueillant
- Mise en commun des observations
- Apport complémentaire des stratégies à adopter en agriculture biologique
- Synthèse des points à retenir

INTERVENANT

Benoît Piron, Arbo Bio Conseils : formateur et consultant indépendant en arboriculture et petits fruits biologiques depuis 2005

PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

Public : Agriculteurs.trices installés en agriculture biologique et conventionnelle dans le Béarn ou département limitrophe, souhaitant installer un verger diversifié ou se questionnant sur leur système

Pas de pré-requis

Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- Vidéoprojection d'une présentation en ligne
- Échanges d'expériences pratiques
 - Utilise la culture en place pour des apports théoriques
 - Propose une étude de cas relative aux éléments observés sur la culture
 - Répond aux questions des participants

Mode d'évaluation de la formation

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Test d'évaluation des acquis en application directe
- Questionnaire de satisfaction individuel et tour de table en fin de session

MODALITÉS PRATIQUES

Les employeurs peuvent bénéficier d'un financement Boost Compétences prenant en charge 45 % de la formation. La demande de financement doit être faite auprès d'Ocapiat en amont de la formation (date limite le jour même de la formation).

Contact : Auriane Wallerich – civambearn@orange.fr – 05 59 84 70 63

Inscription avant le 28 février 2024 sur [ce lien](#)

En cas de difficulté, joindre le contact ci-dessous

Accueil des publics en situation de handicap

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05.59.84.70.63.

Conditions financières

- *Gratuit*: Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM *
- 50 €: Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM *
- 80 €: Porteur de projet sans PPP adhérent à un groupe CIVAM * – nombre de places limité
- 500 €: Autre - étudiant, agent de structures privées ou publiques

Possibilité de financement hors VIVEA : Ocapiat, Pôle-emploi... Rapprochez-vous de votre employeur ou de votre conseiller.

Les employeurs peuvent bénéficier d'un financement Boost Compétences prenant en charge 45 % de la formation. La demande de financement doit être faite auprès d'Ocapiat en amont de la formation (date limite le jour même de la formation).

* Groupes CIVAM : CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD

Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

Contact

Elsa Martineau

elsa@civam-bearn.org - 06 36 21 66 13